

L'idée d'ajouter d'un restaurant et surtout, une salle événementielle de 800 personnes sera sans aucun doute une source de nuisance pour les résidents des environs. De plus, l'augmentation de la circulation associée aux nouvelles activités du 1420 boul. Mont-Royal me préoccupe grandement en raison des risques de traumatismes routiers et de nuisances sonores, brisant ainsi la quiétude de notre quartier résidentiel. Nos rues sont majoritairement habitée par des familles avec de jeunes enfants jouant fréquemment dans la rue et circulant à vélo. Ce va-et-vient de véhicules et camions de livraison contribuera également à l'émission de polluants atmosphériques.

Mathieu Larose